



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E116665

VALABLE JUSQU'AU 21/02/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/01/1994

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC RENNES 1994B00008

Siret : 393 476 833 00024

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0034031-1

Assurance Responsabilité Travaux :  
GROUPAMA 053780564001

Assurance Responsabilité Civile :  
GROUPAMA 053780564001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Raison sociale : ADSP SUREL

ZA DU CHAMP NIGUEL  
14 RUE GAY LUSSAC  
35170 BRUZ

Téléphone : 02 99 05 08 00

Portable :

Site Internet : www.adspsurel-plombier-rennes.fr/

E-mail : sav@adspsurel.com

Responsabilité légale :  
LE BRIS ELOUAN GÉRANT / SUREL YOANN GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133 PROB	Installation de chauffe-eau thermodynamique	14/06/2023
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	14/06/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	19/02/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	14/06/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	14/06/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	14/06/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES  
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE  
167 RUE DE LORIENT  
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.